

Recours introduit le 26 octobre 2010 — Nike International/OHMI (DYNAMIC SUPPORT)**(Affaire T-512/10)**

(2010/C 346/112)

*Langue de procédure: l'anglais***Parties***Partie requérante:* Nike International Ltd. (Beaverton, États-Unis) (représentant: M. de Justo Bailey, avocat)*Partie défenderesse:* Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles)**Conclusions de la partie requérante**

— annuler la décision de la quatrième chambre de recours de l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) du 25 août 2010, dans l'affaire R 640/2010-4; et

— condamner l'OHMI aux dépens.

Moyens et principaux arguments

Marque communautaire concernée: la marque verbale «DYNAMIC SUPPORT» pour des produits de la classe 25 — demande de marque communautaire n° 8299869

Décision de l'examineur: refus de la demande de marque communautaire

Décision de la chambre de recours: rejet du recours

Moyens invoqués: la partie requérante considère que la décision attaquée est contraire à l'article 7, paragraphe 1, sous c) du règlement (CE) n° 207/2009 du Conseil, la chambre ayant commis une erreur d'appréciation et conclu à tort que cet article fait obstacle à l'enregistrement de la marque demandée.

Ordonnance du Tribunal du 28 octobre 2010 — Agriconsulting Europe/Commission**(Affaire T-443/09) ⁽¹⁾**

(2010/C 346/113)

Langue de procédure: l'italien

Le président de la troisième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 11 du 16.1.2010.

Ordonnance du Tribunal du 18 octobre 2010 — Alisei/Commission**(Affaire T-16/10) ⁽¹⁾**

(2010/C 346/114)

Langue de procédure: l'italien

Le président de la sixième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 63 du 13.3.2010.

Ordonnance du Tribunal du 22 octobre 2010 — Bank Nederlandse Gemeenten/Commission**(Affaire T-151/10) ⁽¹⁾**

(2010/C 346/115)

Langue de procédure: le néerlandais

Le président de la septième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 148 du 5.6.2010.

Ordonnance du Tribunal du 28 octobre 2010 — Babcock Noell/Entreprise commune Fusion for Energy**(Affaire T-299/10) ⁽¹⁾**

(2010/C 346/116)

Langue de procédure: l'anglais

Le président de la cinquième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 234 du 28.8.2010.